FORMULAIRE N° 026	CHUV - HEM	ATOLOGIE SPECIAL	.E	RS
8 4 2 1 8 4 2 1 8 4 2 1			tra	arquer les cases d'un lit noir: □ juste □ X □ faux
Centre hospitalier universitaire vaudois ervice d'hématologie éception des laboratoires: H/18/100, 1011 Lausanne él.: 021 314 42 12 (Médullogramme et marqueurs él.: 021 314 42 09 (Biologie moléculaire) mail: lch.hmo@chuv.ch / lch.biolmol@chuv.ch P 439 ttp://www.chuv.ch/lab uverture du laboratoire: ndi - vendredi 08h00-17h00 Date et heure du prélèvement indispensables Jour: 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 O 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	1 12 13 14 15 1 27 28 29 30 31 1 12	Patient Nom: Prénom: Sexe: Date de naissance complète: Adresse complète: N° postal / Localité: V/réf.: Facture: Patient stationnaire / h (Demandeur) Patient ambulatoire (assurance / patient)	Etiquette code barres	pour le CHUV
Heure: 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 COPIE(S) À (Adresse exacte et complète) Iom du médecin: INDICATION CLINIQUE MATERIEL Moelle: Crête iliaque g	DEM/ Nom d Service BIP/Té	Hb: Plaqu Blaste Blaste	o:	ou
MEDULLOGRAMME (A) Moelle EDTA 3 ml ou Frottis de moelle Médullogramme – examen cytologique Fer MARQUEURS IMMUNOLOGIQUES (B) Sang Hép. Li 15 ml Moelle Hép. Li 3 ml Lymphocytes - Syndr. lympho prolifératif Plasmocytes - Myélome Blastes - Leucémie aiguë / SMD / NMP Monocytes - LMMC Recherche maladie résiduelle post ttt - MRD Autres: selon diag. mentionné ci-dessus PNH (ou HPN) Hémoglobinurie paroxystique noctume Test à l'EMA Dépistage Sphérocytose CD34 Sang EDTA 2.7 ml	BCR-ABL diagnostic BCR-ABL quantitatif (MRD, %IS) JAK2 (V617F) Mutations CALR Néoplasies lymphoïdes matures Sang EDTA 15 ml Réarrangements IgH (clonalité) Réarrangements TCRG (clonalité) BCL1-JH (lymphome du manteau) BCL2-JH (lymphome folliculaire) Thérapie cellulaire Sang EDTA 15 ml Moelle EDTA 2 ml CAR-T (PCR + Cytométrie en flux) Analyses au dia LMA - RUNX1::RUNX1 FLT3-ITD/TKD D835, Hype étendu de transcrits de fu BCR::ABL t(9;22 LLA - BCR::ABL, KMT: étendu de transcrits de fu Selon immunopi Panel LMA restr			Sang EDTA 20 ml stic Fb::MYH11, Mutations NPM1, IDH1/2, sion WT1, MECOM, RT-MLPA* = panel 1, TCF3::PBX1, RT-MLPA* = panel typage en cours à préciser):
(Autogreffe cell. souches périphériques) Demander FSC en plus - prélever 2 tubes EDTA	☐ HFE (C282Y +		* Liste des gènes disponible	e sur demande

Conditions de prélèvement et d'envoi d'échantillons

MÉDULLOGRAMME - Contacter impérativement le labo avant l'envoi

021 314 42 12 - Ich.hmo@chuv.ch

Envoyer idéalement:

- Le tube de moelle EDTA après avoir vérifié la présence de grumeaux. Si envoi de plusieurs tubes, numérotez ceux-ci selon ordre de prélèvement.
- 2 frottis sanguins ou le tube de sang EDTA.
- Une copie de la formule sanguine.

Conditions d'envoi:

- Température ambiante.
- Par coursier. Le laboratoire doit réceptionner l'échantillon au maximum 2 h après le prélèvement.

Réception au laboratoire: du lundi au jeudi: 08h00 - 16h00

vendredi ou veille de jour férié: 08h00 - 12h00

Si l'échantillon de moelle n'est pas reçu dans les délais, son analyse risque d'être compromise.

MARQUEURS IMMUNOLOGIQUES

021 314 42 12 - Ich.hmo@chuv.ch

Conditions d'envoi:

B

- Température ambiante.

- Par express ou par coursier. Le laboratoire doit recevoir les tubes prélevés le jour même ou avant 10h00 le lendemain.

Réception au laboratoire: du lundi au jeudi: 08h00 - 16h00

vendredi ou veille de jour férié: 08h00 - 12h00

LCR /autres liquides: Impérativement prendre contact avec le laboratoire avant envoi. Le laboratoire doit

réceptionner l'échantillon au maximum 3 h après le prélèvement.

© BIOLOGIE MOLECULAIRE

021 314 42 09 - Ich.biolmol@chuv.ch

Conditions d'envoi:

Température ambiante.

Par express ou par coursier.

Réception au laboratoire: du lundi au jeudi: 08h00 - 16h00 vendredi ou veille de jour férié: 08h00 - 12h00

Pour la recherche d'hémochromatose, le délai peut être repoussé à 48h.

CONSENTEMENT POUR ANALYSES BIOLOGIQUES

Suite à toute analyse biologique effectuée dans notre laboratoire, l'échantillon ou produit d'analyse:

peut être stocké au laboratoire afin de pouvoir répondre à une demande de rajout d'analyses par le médecin demandeur - (par défaut)

peut être utilisé pour le développement et la recherche - (par défaut)

doit être détruit

Chaque test de génétique constitutionnelle doit s'accompagner d'un conseil génétique (Loi sur l'analyse génétique humaine - LAGH). Par sa signature le médecin demandeur atteste avoir informé la personne concernée selon les obligations légales en vigueur pour la génétique constitutionnelle et avoir reçu son consentement pour les analyses génétiques et toutes les autres analyses biologiques.

N.B. La validation des examens spécialisés d'hématologie prend généralement plus d'une semaine.